1/ Bien que le corpus sur lequel nous travaillons soit composé de deux textes d'un même auteur, Victor Hugo, l'un extrait du *Dernier Jour d'un Condamné* et l'autre de sa préface, les émetteurs ne sont pas les mêmes dans les deux textes.

Le Dernier Jour d'un Condamné met en effet en scène un narrateur-personnage qui s'exprime à la première personne du singulier : "**J'**éprouve", "il **me** semble", "la plume tombe de **mes** mains". Mais bien qu'il tienne une plume, ce personnage ne peut pas être identifié à l'auteur Victor Hugo : il s'agit manifestement d'un personnage romanesque fictif, d'un condamné qui vit ses dernières heures, et qui a précisément "encore deux heures et quarante-cinq minutes" à vivre. En témoignent, dans le chapitre XXXIX, les multiples signes de ponctuation, points d'interrogation, d'exclamation et interjections ("eh !" "Non, rien !") qui témoignent de son angoisse tragique.

Au contraire, l'émetteur de la Préface doit pouvoir être assimilé à l'auteur Victor Hugo lui-même. Le texte est cette fois argumentatif, il passe en revue successivement trois arguments en faveur de la peine de mort, ponctués par des connecteurs logiques : "d'abord", "mais, reprend-on", "reste la troisième et dernière raison". Le vocabulaire est bien plus théorique, comme il peut l'être dans une préface qui justifie ou critique des prises de position comme celle de "retrancher de la communauté sociale un membre qui lui a déjà nui". Nous disposons aussi d'indices suggérant que l'auteur est une personne réelle, qui renvoie à des repères spatio-temporels identifiables ("il n'a que dix jours de date, il est du 5 mars", "à Saint-Pol") et des faits eux aussi réels, comme l'exécution d'"un incendiaire nommé Louis Camus". L'émetteur utilise cette fois une première personne du pluriel qui peut s'interpréter de deux façons. Quand il écrit : "**nous** nions qu'il y ait exemple", on peut comprendre qu'il est le porte-parole d'un groupe composé d'abolitionnistes, qu'il argumente en leur nom, avec des arguments que tous partagent. Mais l'expression "au moment où **nous** écrivons" renvoie cette fois uniquement à l'auteur du texte, et dans ce cas le "nous" est dit "de majesté" ou bien, au contraire, de modestie"... Il évite à l'auteur de trop se mettre en scène en écrivant "je".

Ainsi, Hugo use de deux stratégies argumentatives différentes dans sa lutte contre la peine de mort : en adoptant une focalisation interne qui permette de s'identifier à un condamné à mort, il tente de <u>persuader</u> son lecteur en suscitant chez lui de la sympathie et/ou de la pitié. Mais en prenant la plume trois ans plus tard dans un texte cette fois théorique, il tente de construire une véritable démonstration, qui permette de <u>convaincre</u> ce lecteur en s'adressant cette fois à sa raison.